

Montbrison Moingt - Le nouvel établissement, qui ouvrira ses portes à la rentrée 2016, rassemblera une école primaire et une maternelle

Groupe scolaire Brillé : la première pierre posée

Le 18 juin est une date riche en symbole. En 1940, il y a eu l'appel du Général de Gaulle qui allait conditionner l'avenir de notre pays. Soixante-quatorze ans plus tard, en posant la première du groupe scolaire, c'est bien de l'avenir qu'il s'agit encore, celui de nos enfants qui vont venir ici, apprendre, se former, pour devenir les adultes des générations à venir... » Rappel historique, donc, de Christophe Bazile, en préambule de la pose de la première pierre, ce mercredi 18 juin, présentant le nouveau site scolaire qui se tiendra sur un terrain de près de 6 000 m², 2 443 m² pour deux corps de bâtiments accueillant maternelle et école primaire.

**300 ÉCOLIERS
EN SEPTEMBRE 2016**

Ce groupe scolaire remplacera les écoles du Centre, du Château Lachèze et de l'école Chavassieu, accueillera en septembre 2016, quelque 300 enfants de 14 classes (5 maternelles et 9 primaires) pour des écoliers de 6 à 12 ans.

Marie-Renée Desages est l'architecte de cette réalisation et l'entreprise Brunel aura la responsabilité du gros œuvre. « Cette école aurait dû ouvrir en septembre 2015 mais le chantier a pris du retard. Dès notre arrivée aux affaires, nous avons fait accélérer une étude de sol indispensable qui n'avait pourtant pas été prévue », une « pierre » lancée à la municipalité précédente (et présente à cette cérémonie) par le maire actuel. Reste aussi à travailler sur les accès au site qui se révèlent complexes.

PROBLÈMES DE CIRCULATION ?

Pour le primaire, un dépose-minute va être prévue. Pour les maternelles, il sera nécessaire de fluidifier la circulation rue de la Commanderie afin de faciliter l'accès au parking.



La première pierre du nouvel établissement scolaire a été posée ce mercredi 18 juin par le maire Christophe Bazile, entouré de Marie-Renée Desages et Catherine Doublet, adjointe à l'éducation.

« Le problème imposé par le choix initial de cet emplacement est du même ordre : comment faire circuler et stationner un flux important de voitures à l'heure de la rentrée et de la sortie des classes dans une rue qui n'est pas prévue pour cela ». Seconde « pierre » de Christophe Bazile à l'opposition. Des espaces seront mutualisés entre le primaire et la maternelle : le pôle périscolaire, le restaurant, la salle d'évolution, la salle plurivalente, la bibliothèque, l'aile en limite ouest qui fera le lien entre les deux bâtiments et qui abritera des locaux dédiés à l'administration (RASED, infirmerie, bureau du directeur, sal-

le des professeurs...). Les deux cours principales (près de 2 000m² au total) se situeront dans le prolongement l'une de l'autre. Celle des grands, bordée par un bief au sud et à l'est, est définie par les contours du bâtiment de l'école élémentaire. Elle est reliée à un grand préau en bois. Entre les deux cours, le rangement des jeux extérieurs de la maternelle a été prévu dans un local dessiné comme un grand tonneau en bois ou une cabane habillée de bois. Une barrière de verdure la séparera de la cour des grands.

> JEAN-FRANÇOIS ROCHE

Prix et chuchotements...

Lors du discours du maire, le coût de l'établissement a engendré quelques commentaires, surtout du côté de l'opposition. Christophe Bazile annonçait 3,8 millions d'euros HT, un autre 4,5 millions TTC, l'adjointe Jeanine Palouliau murmurait... 5 millions. L'architecte dodelinaut de la tête ne semblait pas d'accord avec les chiffres annoncés. A la fin du discours, Sylviane Lassalière « attrapait au vol » Christophe Bazile pour lui dire « les yeux dans les yeux » que les chiffres annoncés étaient faux. On était proche de l'incident diplomatique et le maire de chuchoter : « calmez-vous Mme Lassalière, calmez-vous ! » Finalement, c'est l'ancienne magistrate et conseillère générale Liliane Faure qui emportait les suffrages par un « allons boire le verre de l'amitié ! » N'ayant pas soif, Mme Lassalière tournait les talons...



La façade nord avec les entrées principales. Crédit photo : Marie Renée Desages Architecte DPLG



La façade sud avec la cour de l'établissement scolaire. Crédit photo : Marie Renée Desages Architecte DPLG

Nouveaux rythmes scolaires : 250 euros par an et par enfant

« Dans la catégorie casse-tête, nous avons dû en résoudre un autre liée à l'actualité : les rythmes scolaires » a déclaré Christophe Bazile mercredi. « C'est une réforme mal préparée, sans concertation, mal financée, imposée par le gouvernement. Nous avons dû travailler à partir des horaires décidés par la précédente municipalité qui avaient été validés par l'Inspection académique et auxquels nous ne pouvions plus toucher. » Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15 h 45 à 17 h, le temps périscolaire, pendant les familles viendront chercher leurs enfants sera gratuit ; les études surveillées seront maintenues sur la base du volontariat des enseignants. La période de 17 h à 18 h 30 sera payante. « Quant au mercredi, nous allons mettre en place pour les enfants qui iront dans les centres de loisirs, un transport par bus depuis leur école. Cette réforme coûtera à la ville 250 euros par an et par enfant, c'est-à-dire beaucoup plus que l'estimation moyenne de 150 euros habituellement mise en avant. »